



BOXER CUP MINI 2008 **Règlement**

A : Dispositions générales

- 1 : La IAME BOXER CUP MINI est un Challenge organisé en seing privé par les établissements TK Evolution et ce, conformément aux règlements sportifs édictés par l'ASAF.
- 2 : Les différentes épreuves composant le Challenge se disputeront sous forme de courses de type « sprint »

B : Accessibilité

- 1 : Accessible aux pilotes munis d'une licence karting ASAF ou VAS s'étant acquittés de la cotisation annuelle de 30 Euros payable auprès des organisateurs du challenge, et en possession de la carte de membre attestant la validité du paiement.
- 2 : Age minimum requis : Année civile au cours de laquelle le pilote atteint l'âge de 8 ans jusqu'à la fin de l'année où il atteindra l'âge de 10 ans.
- 3 : Tout pilote, possesseur d'une licence annuelle ou de type « un jour », ayant participé à au moins une course de la BOXER CUP MINI, sera classé au challenge.

C : Réglementation technique

Moteurs

- Le seul moteur autorisé est le PARILLA PV60 MINI SWIFT 07. Version 2007 techniquement arrêtée pour une période minimale de 3 ans.
- Il devra être conforme à la fiche technique consultable auprès de l'organisateur du challenge.
- Il devra être utilisé avec tous ses accessoires d'origine mentionnés sur la fiche technique
- Aucune transformation, amélioration, ajout, retrait de matière ou polissage d'un des éléments du moteur ou d'un de ses accessoires ne sera autorisée.
- Seules les pièces détachées d'origine IAME pourront être employées lors des entretiens du moteur.
- La mise en marche se fera obligatoirement par le système de démarreur à source d'énergie embarquée livré avec le moteur.
- L'embrayage centrifuge devra entrer en prise et entraîner le kart à un régime maximal de 4500 tours / minute.
- Le rapport de démultiplication sera obligatoirement d'une valeur de 1 / 7, soit une couronne arrière de 70 dents pour un pignon moteur de 10 dents, ou une couronne arrière de 77 dents pour un pignon moteur de 11 dents.
- La bougie employée devra obligatoirement être munie d'une rondelle d'étanchéité.

Carburateur

- **DELLORTO PHBG 18 STANDARD** dans sa configuration strictement originelle. Tout retrait ou ajout de matière ou polissage d'un des éléments du carburateur est strictement interdit. Seuls les accessoires livrés d'origine avec le carburateur seront autorisés.

Pneus

- Slicks : **VEGA CADETTI**
- **Dimensions** : Avant : 10x4.00-5. Arrière : 11x5.00-5

Les pneus devront être utilisés tels que livrés par le fournisseur. L'adjonction d'un produit pouvant modifier les caractéristiques techniques du pneumatique est strictement interdite.

Des contrôles de conformité pourront être effectués à tout moment de l'épreuve.

Les organisateurs du challenge se réservent le droit de procéder à la mise en parc fermé des pneus et ce, sans préavis.

Seuls 1 set de quatre pneus neufs + 1 pneu de réserve seront autorisés à chaque meeting.

Châssis

Tous les châssis de type « minikart » répondant aux normes CIK seront autorisés.

Diamètre maximal de l'axe arrière 30mm

Les freins seront à commande mécanique ou hydraulique.

Les axes de fusées ne pourront comporter aucun réglage de chasse ou de carrossage.

Poids minimum

- 100 Kg

Couleur du disque

- Rouge

Chiffres

- Blancs

D: Dispositions particulières

- Le contrôle technique de conformité des moteurs sera effectué par les établissements TK Evolution sous la supervision de l'équipe de contrôleurs techniques de l'ASAF.
- En cas de litige lors du contrôle de conformité technique du moteur, les deux éléments qui feront office de référence absolue et indiscutable sont :
 - a) La comparaison à un moteur étalon
 - b) L'interdiction absolue de transformer la configuration interne du moteur d'origine par polissage, retrait ou ajout de matière.
- Les moteurs ne pourront être achetés qu'auprès des revendeurs agréés par TK Evolution
- Les moteurs ne pourront être entretenus qu'auprès des revendeurs agréés par TK Evolution
- Les moteurs devront obligatoirement arborer les numéros de série gravés par l'usine IAME.
- Tous les moteurs alignés en Boxer Cup Mini devront obligatoirement être répertoriés dans le listing de l'organisateur.
- Tous les moteurs alignés en Boxer Cup Mini devront obligatoirement être accompagnés d'un passeport d'identification rempli et authentifié par TK EVOLUTION.
- Le pot d'échappement ainsi que le collecteur ne pourront subir aucune transformation. Ils ne pourront également subir aucun retrait de matière ou de peinture ni aucun traitement de chromage ou de polissage.
- Les moteurs devront obligatoirement être scellés par un plomb numéroté que seuls TK Evolution ou un des revendeurs agréés est en droit d'apposer ou de retirer.
- En cas de non conformité du moteur ou d'un de ses accessoires, le pilote concerné se verra déclassé pour la course au terme de laquelle il a été contrôlé ainsi que pour l'entièreté du Challenge.
- En cas de non conformité du moteur, la responsabilité du revendeur en effectuant les entretiens sera engagée. Il se verra retirer son agrégation pour le restant de la saison.
- Chaque pilote devra prévoir un espace sur les carrosseries de son kart réservé aux sponsors du Challenge et ce, selon un plan précis fourni par les organisateurs de la BOXER CUP MINI. Tout affichage d'une marque ou firme concurrent direct d'un des sponsors du challenge sera strictement interdit sur le kart.
- Les organisateurs de la BOXER CUP se réservent le droit de refuser l'inscription d'un pilote et ce, selon les dispositions prescrites dans l'article 3.8 du Règlement Sportif Général de l'ASAF. Pour tout point non repris par le présent règlement, se référer au règlement sportif ASAF.